



Y. Bertoncini, T. Chopin, A. Dulphy, S. Kahn, C. Manigand (dir.), *Dictionnaire critique de l'Union européenne*, Armand Colin, Paris, 2008¹.

LIBÉRAUX (EUROPE DES)

(p. 252-254)

Tenter de brosser en quelques lignes la famille politique libérale européenne relève de la gageure. Outre la rareté des travaux disponibles à son sujet, il faut souligner les obstacles qui tiennent à sa nature même. En premier lieu, le caractère « invertébré » du libéralisme politique, conglomérat de personnalités, de notables, de groupes de pression économique, le rend particulièrement difficile à cerner en France et en Espagne, si l'on excepte quelques courtes périodes d'accès au pouvoir (respectivement avec Valéry Giscard d'Estaing et Adolfo Suárez), alors qu'une tradition ancienne se maintient notamment dans les pays scandinaves. Par ailleurs, après 1945, confrontés à la personnification du pouvoir et à la domination des grands partis politiques structurés, les courants libéraux n'ont pas retrouvé un poids politique et électoral comparable à celui qui était le leur au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe. À la fin des années 1940, les libéraux anglais parurent près de se fondre dans le parti conservateur. En France, en Italie, en RFA, leurs petites formations ont retrouvé une certaine visibilité dans les années 1950-1960 en défendant le libéralisme économique et en occupant une place charnière dans des coalitions gouvernementales. La décennie 1970 a ensuite été marquée par le retour en force des politiques économiques d'inspiration néo-libérale, incarnées par la conservatrice Margaret Thatcher entre 1979 et 1990, mais auquel ne se limite pas le regain libéral alors amorcé dans plusieurs pays, à l'image de la renaissance des libéraux anglais ou du net essor des libéraux au Benelux. Enfin, il faut souligner ce que Paul Magnette appelle « l'indétermination idéologique » de la famille libérale, autrement dit son hétérogénéité par rapport au clivage droite/gauche : plutôt à droite en France, au centre en Allemagne avec le FDP, au centre-gauche en Grande-Bretagne avec le LDP ; la ligne de partage sépare même parfois les formations libérales,

comme au Danemark ou au Pays-Bas. Le clivage sur la question religieuse s'est en revanche estompé, mais il a laissé en héritage un libéralisme laïc en Belgique et chez les radicaux français.

La visibilité européenne du libéralisme politique

Pour autant, l'existence de la famille politique libérale à l'échelle de l'Europe a été révélée par le processus communautaire, qu'il s'agisse du rôle joué par diverses personnalités ou de la constitution d'un groupe spécifique au Parlement européen. Entre autres figures historiques, émergent celles de Carlo Sforza et Gaetano Martino, signataires italiens des traités de Paris et de Rome créant les premières communautés, de Paul Reynaud – acquis au projet fédéral de Communauté politique européenne – ou d'Antoine Pinay – qui défendit la Communauté européenne de défense... L'Europe est en effet au cœur de l'identité libérale dont l'ambition supranationale est conforme à l'option pour la décentralisation ou le fédéralisme « qui permettent d'opposer entre eux les différents degrés spatiaux du pouvoir » et par là même de protéger les libertés individuelles. C'est ainsi que, dans le contexte britannique, le LDP apparaît comme le parti le plus pro-européen, favorable à l'adoption de la monnaie unique.

L'un des trois « modes de reconversion et de persistance » actuelles du libéralisme politique tels qu'ils ont été dégagés par Nicolas Rousselier repose sur l'expertise, dans le domaine de la politique économique ou dans les instances internationales. On peut ainsi mentionner la présence de représentants des milieux économiques dans les mouvements européens des années 1920 et de l'après-guerre, à l'image d'Edmond Giscard d'Estaing inspirateur du Comité d'action économique et douanière puis, tout comme Jacques Rueff, membre de la Ligue européenne de coopération économique (LECE). Plus près de nous, le nom de plusieurs personnalités libérales est bien connu sur la scène européenne : le Belge Jean Rey – président de la première Commission unifiée de 1967 à 1970, président du Mouvement européen international de 1974 à 1976 ; le Luxembourgeois Gaston Thorn – président de la Commission de 1981 à 1985 ; l'Irlandais Pat Cox – président du Parlement européen de 2002 à 2004, président du Mouvement européen international depuis 2006 ; le Néerlandais Frits Bolkenstein – président de l'Internationale libérale de 1996 à 1999, commissaire chargé des questions relatives au Marché intérieur, à la fiscalité et à l'union douanière de 1999 à 2004... Neuf

¹ <http://www.armand-colin.com/livre/297350/dictionnaire-critique-de-l-union-europeenne.php>

commissaires appartiennent à l'heure actuelle à la famille politique libérale.

La diffusion d'une culture libérale constitue le dernier mode de survie du libéralisme politique. Il faut évoquer à cet égard Valéry Giscard d'Estaing qui, après avoir placé son septennat sous le signe d'une « priorité européenne » constante et engagé la France dans la voie d'une interdépendance communautaire, est aujourd'hui une figure libérale marquante de l'UMP. Interrogé sur la constitution élaborée en 2002-2003 par la Convention pour l'avenir de l'Europe dont il fut le président, il s'est réjoui que, répondant à un problème laissé en suspens depuis 1950, elle donne pour définition institutionnelle une « union d'États qui attribuent à l'UE des compétences pour atteindre des objectifs communs », ce qu'il appelle « le fédéralisme par attribution de compétences », qui laisse un avenir à l'État-nation. Nicolas Rousselier notait il y a déjà plusieurs années à quel point le thème de l'unification politique semble porteur aux libéraux, ajoutant : « Le constitutionnalisme européen... par son flou et les questions qu'il suscite semble pouvoir jouer le même rôle dans l'histoire du libéralisme politique que celui assuré au début du XXe siècle par la naissance incertaine du parlementarisme et du régime représentatif à l'âge des nationalités. »

Libéraux, démocrates et réformateurs européens

Il n'est pas possible d'identifier les partis libéraux en fonction de leur appartenance au groupe parlementaire européen et à la fédération européenne de partis : plusieurs appartiennent au Parti populaire européen.

La Fédération des partis libéraux et démocrates (LDE/ELD) a été créée en mars 1976 sur la base de l'Internationale libérale apparue en 1947 et du groupe libéral qui existait au sein de l'Assemblée européenne. À la conférence constitutive de Stuttgart, le Premier ministre luxembourgeois Gaston Thorn et le ministre des Affaires étrangères ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher se firent l'écho de la volonté commune des libéraux de jouer un rôle actif sur la scène européenne, en une sorte de compensation à leur faiblesse au plan national : dès les premières élections au suffrage universel de 1979, ils formèrent le troisième groupe au Parlement européen. C'est en 1986, après l'entrée du Parti social démocrate portugais (membre jusqu'en 1996), qu'a été pris le nom de Fédération des partis libéraux, démocrates et réformateurs (ELDR). Celle-ci s'est transformée en véritable parti européen en 1993. Depuis son origine, l'ELDR est partagé entre le désir de s'ouvrir le plus

largement possible et la volonté de maintenir une cohérence idéologique : la finalité fédéraliste est ainsi inscrite dans ses statuts. Néanmoins, des problèmes se sont posés, comme l'appartenance du Parti républicain – allié aux gaullistes –, qui avait du reste amené les radicaux de gauche à ne pas maintenir leur candidature en 1976 ; le PR a été contraint de se retirer fin 1994. Alors que la France n'était plus représentée depuis plusieurs années, l'Alliance citoyenne pour la démocratie en Europe s'est affiliée en 2008. L'ELDR compte aujourd'hui plus de 50 partis membres – dont plusieurs issus d'un même pays. Elle a été rejointe par de nombreuses formations des pays de l'élargissement de 2004 et 2007, au demeurant bien modestes si l'on excepte celles des pays baltes et de Slovaquie, mais l'Autriche, la Grèce, le Portugal en sont absents.

L'ELDR est représentée au Parlement européen par le groupe Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe (ADLE) constitué en 2004 avec les démocrates-chrétiens du Parti démocrate européen. Avec 99 eurodéputés, l'ADLE forme le troisième groupe. Cette innovation concrétise la proximité des programmes libéraux et démocrates-chrétiens en matière internationale, en particulier dans leur commune ambition supranationale. Elle démontre que les uns et les autres entendent affirmer une même identité centriste, celle du juste milieu, et défendre au centre du système politique européen le projet d'Europe fédérale.

*Anne Dulphy*²

Bibliographie

Pascal Delwit (dir.), *Libéralisme et partis libéraux en Europe*, Éditions de l'université de Bruxelles, 2002.

Nicolas Rousselier, *L'Europe des libéraux*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1991.

Camilla Sandström, « Le parti européen des libéraux, démocrates et réformateurs. De la coopération à l'intégration », in Pascal Delwit, Erol Kùlahci et Cedric Van de Walle (dir.), *Les fédérations européennes de partis. Organisation et influence*, Éditions de l'université de Bruxelles, 2001, p. 123-140.

² Maître de conférences en histoire contemporaine à l'École polytechnique, enseignante à Sciences Po, chercheur rattaché au Centre d'histoire de Sciences Po.